Image not found or type unknown

demande de rensiegnement et de reponse a mes question

Par **emy**, le **05/06/2009** à **12:18**

voila,j'ai 21ans,je suis encinte je n'acoucherai que au moi d'aout et je me pose des question sur mes droit.depuit la fin fevrier 2009 j'ai quitter le pere de mon enfant par un resonement irreflechie durant a peut pres 1mois il ne ma donné ou demandé aucune nouvelle debut Mars j'avais rendez vous chez le gynéco il savais la date et l'heur de ce rendez vous il n'est pas venue et m'en a demander aucune nouvelle par message ou coup de tel donc le lendemain de ce rendez vous je lui et envoyer un message en le resument mais depuit il me donne et demande ni nouvelle ni signe de vie;.apres ca le 17mars pour lui faire du mal j'ai été retrouver un de mes ex et j'ai eu une relation sexuelle avec et je lui en et fais part en toute honneteter ca a engedrer une altarcation entre le pere de ce bebe et moi meme;de ca j'ai du aller chez le medecin le l'endemain celui ici ma adresse une attestation de toute marque faite l'aveille ematome,bleu,rougeur et ma prescrit une eco de controle.de la il ne me donner toujour pas de nouvelle je voulai lui parler de notre couple et de la santer et vie familliale future de notre bebe,un jour sa la souler que je lui cours apres,le 12avril il ses enerver et a decider une colision facial entre nos deux vehicul il on a decider de faire les constat 50/50 meme si c'etai lui qui etai entirrement en tors pour lui prouver quelque part mon amour pou lui mais ca na rien changer depuis il ne s'interresse ni au bebe ni a moi et il ne prend aucune nouvelle que ce soi par le biée medicale,par ma famille ou par moi meme.il doute de sa paterniter et apres tous cette absence de sa part durant la grossesse il demandera le droit d'etabire un test de paternité.que dois-je faire ou dire?en sachent que je n'arrete pas de lui dire que c lui le pere.si j'accepte qu'il face ce test cela cera trop beau pour lui durant 6mois il ne ses pas soucier de mon etat de santer ni de celle de l'enfants et d'un seul coûp il se reveille pour ce soucier de savoir si c'est lui le pere.est ce que je suis en droit de lui refuser d'etabire ce test?qu'est ce que j'en cours si je mis oppose?Que me sugjéré vous de faire lui refuser ou l'accepter?quelque part si j'en arrive a cette solution ou cette penser c'est que je m'apercois qu'il me delaise et qu'il delaise son fils il nous abandonne et que je veux lui faire payé ma souffrance.car j'en souffre tous les jour d'etre seul a porté ce bebe et je souffre du manque d'affections.aider moi s'il vous plais reponder moi je suis perdu.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés